



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

À retourner complété à : Hôpitaux du Léman, service formation continue, 3 avenue de la Dame - 74200 THONON-LES-BAINS | formation@ch-hopitauxduleman.fr | www.hopitauxduleman.fr

SIRET 267 411 031 00011 - NAF 8610z - Déclaration d'activité 82 74 02 05 974 - organisme DPC 2076



INFORMATIONS SUR LE/LA BÉNÉFICIAIRE

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :@.....

Êtes-vous une personne en situation de handicap : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, nous vous contacterons afin de mettre en place les conditions optimales de votre accueil.



INFORMATIONS SUR LE FINANCEUR

Nom de l'établissement employeur :

Statut : ☐ Établissement privé | ☐ Cabinet libéral | ☐ Établissement public | ☐ Autre

SIRET :

Téléphone :

Email :@.....

Nom et fonction du signataire de la convention de formation :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville :

Nom et coordonnées de l'OPCO (si prise en charge) :



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

À retourner complété à : Hôpitaux du Léman, service formation continue, 3 avenue de la Dame - 74200 THONON-LES-BAINS | formation@ch-hopitauxduleman.fr | www.hopitauxduleman.fr

SIRET 267 411 031 00011 - NAF 8610z - Déclaration d'activité 82 74 02 05 974 - organisme DPC 2076



FORMATION SOUHAITÉE :

- | | |
|---|---|
| ☐ A.F.G.S.U. Niveau 1 | ☐ Éducation Thérapeutique du Patient |
| ☐ A.F.G.S.U. Niveau 2 | ☐ Autre (préciser) : |
| ☐ A.F.G.S.U. Recyclage (4 ans) | |
| | |

Dates de la formation : du / / au / /



DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR

- **Pour toute inscription à une session de recyclage AFGSU** : Le stagiaire doit obligatoirement fournir une copie de son diplôme AFGSU à recycler.
- **Pour toute inscription à une session d'AFGSU Niveau 2** : Le stagiaire doit obligatoirement fournir une copie de son diplôme de professionnel de santé.

(Sauf précision, les tarifs indiqués s'entendent hors frais de repas, de déplacement et d'hébergement du stagiaire.)

Bulletin d'inscription Stagiaire Employeur Inscription Obligatoire : Signature du Directeur et Cachet de l'établissement si inscription par l'Employeur. Vaut acceptation des CGV. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire de ce bulletin d'inscription, sont utilisées par les HDL uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services liés à votre inscription et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Fait à : le : / / 20.....
Signature du stagiaire – ou cachet et signature de l'employeur :



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Désignation

Les **Hôpitaux Du Léman (HDL)** disposent d'un organisme de formation professionnelle continue, situé au 3 avenue de la Dame, 74200 THONON-LES-BAINS, SIRET 267 411 031 00011, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82740205974 auprès de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les **HDL** mettent en place et dispensent des formations interentreprises, en Haute-Savoie sur l'ensemble du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), seuls ou en partenariat avec les acteurs du GHT du département.

Les HDL sont certifiés Qualiopi et référencés auprès de l'ANDPC.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par les **HDL** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'organisme implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, les **HDL** s'engagent à fournir un devis sur demande du client. Ce dernier est tenu de retourner aux **HDL** un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation seront fournis au client à l'issue de la prestation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. Le règlement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où les **HDL** ne recevraient pas la prise en charge de l'OPCO, l'intégralité des coûts de formation serait facturée au client.

Conditions de report d'une séance de formation

Le report d'une séance de formation par le client est possible, à condition d'en informer les **HDL** au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute demande de report doit faire l'objet d'une notification écrite auprès du Service de la Formation Continue.

Dédommagement, réparation ou dédit en cas d'annulation de la formation

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation, des frais d'annulation seront appliqués selon le barème suivant :

- **Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation** : 20 % du coût total de la formation est dû.
- **Dans un délai inférieur à 10 jours calendaires avant le début de la formation** : 100 % du coût total de la formation est dû.

** Les sommes perçues au titre de dédommagement ne sont pas imputables sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO. Celles-ci sont spécifiées sur la facture, ou font l'objet d'une facturation séparée, et ne doivent pas être confondues avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.*

Non-réalisation de prestation de formation

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou en cas de force majeure, les HDL ne pourront être tenus pour responsables à l'égard de leurs clients. Ces derniers seront informés par e-mail.

En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu que, faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation de la part de l'organisme de formation, les **HDL** rembourseront au bénéficiaire de la formation les sommes indûment perçues de ce fait.

Sous-traitance

L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter en partie ou en totalité l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Condition de participation formation présentielle

Les participants aux formations réalisées sont tenus de respecter le règlement intérieur des **HDL**, joint à la convocation. Si la formation se déroule hors des locaux des **HDL**, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage ou manquerait gravement au règlement intérieur.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès des **HDL**. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Protection des données personnelles

Les informations à caractère personnel communiquées par le client aux **HDL** sont nécessaires pour le traitement de l'inscription et le suivi de la formation. Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD et Loi Informatique et Libertés), le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des données personnelles le concernant. Ces droits peuvent être exercés auprès du Service de la Formation Continue. Les données seront traitées de manière strictement confidentielle.

En transmettant ses informations et ses coordonnées aux **HDL**, le client accepte de recevoir des informations professionnelles ou des publications de la part des **HDL** par e-mail ou par téléphone. Il est libre de se désinscrire à tout instant en le signalant au Service de la Formation Continue.

Droit à l'image

Dans le cadre des sessions de formation, les **HDL** peuvent être amenés à réaliser des photographies ou des vidéos. L'utilisation de ces images dans la communication externe des **HDL** (réseaux sociaux, site internet) est strictement soumise au consentement écrit, préalable et individuel de chaque participant, recueilli en début de formation.

Communication et publicité

Les **HDL** se réservent le droit de communiquer sur les prestations réalisées pour le compte de leurs clients et de citer ces derniers dans la liste de leurs références commerciales, sauf avis contraire exprès du client.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française. En cas de litige survenant entre les **HDL** et le client, la recherche d'une solution amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal administratif de Grenoble.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare les accepter sans réserve en passant la commande.